



**EGLISE PROTESTANTE DU SENEGAL
(EPS)**

LE MODERATEUR

Dakar, 10 Juillet 2020

COMMUNIQUE DE L'EGLISE PROTESTANTE DU SENEGAL

Mes bien-aimés dans le Seigneur,

Suite à la présence dans notre pays, de cas positifs à la Covid19, le Conseil Synodal de l'EPS, réuni en session extraordinaire le 16 mars 2020, avait décidé de la suspension de tous nos rassemblements culturels.

Après plusieurs semaines de lutte et de restrictions prises par l'Etat, les lieux de culte ont été autorisés à rouvrir à compter du 11 mai 2020. Cependant, pour préserver la santé de nos paroissiens, nous avons opté pour maintenir fermés nos lieux de culte et mieux observer la progression des cas issus de la transmission communautaire.

A ce jour, les cas de contamination augmentent malgré les mesures observées et aux dernières nouvelles, nous devons apprendre à vivre avec le virus. C'est ainsi que, réuni de nouveau en session extraordinaire, le Conseil Synodal de l'EPS a décidé de rouvrir les lieux de culte à compter du dimanche 26 juillet 2020. A ce titre, chaque Temple devra :

- Définir le nombre de cultes à célébrer ainsi que les horaires
- Arrêter le nombre maximal de participants et veiller rigoureusement à son respect
- Installer les dispositifs de lavage des mains à l'eau et au savon, fournir les gels hydroalcooliques, respecter la distanciation physique etc.

Les fidèles devront se munir de leur masque et éviter tout attroupement après les célébrations.

Par ailleurs, les cultes à la Radio Sénégal International ainsi que leurs retransmissions sur la chaîne YouTube EPS MEDIAS se poursuivront sans interruption.

Le Conseil Synodal, par ma voix, remercie tous les fidèles de leur compréhension et attente patiente, et d'être restés solidaires pendant quatre mois à la décision de l'Autorité de notre Eglise.

Que la puissance de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ vous couvre de son ombre et préserve nos vies de la chute. Amen !

